



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-Reseau-Sortir-du-nucleaire-demande-l-arret>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau

en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Campagnes et mobilisations 2015 > Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! > Blog de campagne > **Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'arrêt immédiat des transports de matières radioactives**

10 janvier 2014

Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande l'arrêt immédiat des transports de matières radioactives

Le 23 décembre 2013 à 16h05, un wagon chargé de déchets nucléaires en provenance de la centrale de Nogent-sur-Seine et à destination de l'usine AREVA de La Hague a déraillé au triage du Bourget-Drancy. Dès l'annonce de cet accident, des vigies antinucléaires se sont rendues sur place pour suivre la situation ([voir notre article du 23 décembre](#)). Le mercredi 8 janvier, le [syndicat SUD-Rail a demandé l'application du principe de précaution et l'arrêt des transports avec ce type de wagons](#).

Le Réseau « Sortir du nucléaire » se joint à cette revendication et demande officiellement aux autorités l'arrêt immédiat de tous les transports de matières radioactives. Il appelle également à rejoindre le rassemblement qui se tiendra ce samedi 11 janvier entre le Blanc-Mesnil et Drancy.



Déraillement à Drancy - photo de vigie - 23/12/2013 à 19h08

Que s'est-il passé sur le triage du Bourget le 23 décembre ?

Ce jour-là, un wagon chargé de combustible usé en provenance de la centrale nucléaire de Nogent a déraillé au triage ferroviaire de Drancy-Le Bourget. Selon les informations officielles diffusées à la suite de l'accident, aucune fuite radioactive n'a eu lieu.

Début janvier, la SNCF déclare que le déraillement « a été provoqué par » ou « a provoqué » la défaillance mécanique d'un essieu porteur. Les wagons utilisés pour le transport de matières radioactives sont des modèles spéciaux entretenus par des ateliers privés. Une enquête interne à la SNCF est en cours, ainsi qu'une enquête du bureau expertise accident (BEA).

Les déchets transportés par le wagon qui a déraillé le 23 décembre n'ont été transbordés sur un nouveau wagon que le vendredi 27 décembre 2013, et n'ont atteint La Hague que trois jours plus tard. Pendant 5 jours, les riverains ont ainsi été exposés au risque nucléaire. Le collectif « Stop EPR ni à Penly ni ailleurs » a d'ailleurs demandé la publication des relevés radiologiques.

Cependant, le wagon déraillé est toujours stationné sur le triage de Drancy-Le Bourget. Or selon [les informations publiées le 8 janvier par l'Autorité de Sûreté Nucléaire](#), des contrôles radiologiques réalisés par AREVA ont permis d'y détecter un point de contamination affichant un débit de dose de 56 microsieverts/heure, plusieurs dizaines de fois supérieur au niveau « normal » de radioactivité. Contrairement à ce qu'avaient annoncé les autorités juste après l'accident, le wagon a bien été contaminé par le combustible usé qu'il transportait.

Des va-et-vient radioactifs incessants

Cet accident est un signal d'alerte. Ce convoi qui a déraillé ne constitue que la partie émergée de l'iceberg des 4500 transports de matières radioactives qui sillonnent la France chaque année, par le train, par camion ou par bateau.

Entre les usines de combustibles, les 58 réacteurs et les centres de stockage, ces convois quotidiens tissent une toile radioactive qui n'épargne aucune région française.

[Voir la carte des transports nucléaires](#)

[En savoir plus sur la chaîne de l'uranium et les transports qu'elle engendre](#)

Des transports dangereux

Lors de ces va-et-vient radioactifs, ni la sécurité de la population ni la protection de l'environnement ne sont garanties. Lorsqu'un train de déchets radioactifs traverse une gare, les usagers sont exposés aux radiations. Les accidents ne sont plus des exceptions : déjà, en janvier 2013, [un convoi d'uranium et de combustible usé a déraillé à Saint-Rambert](#), dans la Drôme, alors que le personnel SNCF de cette gare n'est pas formé à intervenir sur ces convois, ni informé des risques.

Parmi les différentes substances transportées, les plus problématiques sont les convois de combustibles usés, tel celui qui a déraillé à Drancy. Hautement radioactifs, ils émettent des rayonnements importants malgré le blindage des conteneurs. Les tests effectués sur ces conteneurs sont d'ailleurs très insatisfaisants, de nombreuses configurations n'ayant jamais été étudiées : collision avec un transport d'hydrocarbure, chute d'un pont sur une surface non plane, naufrage en haute mer... Ces scénarios extrêmes ne sont pourtant pas improbables.

Par ailleurs, c'est Areva elle-même qui procède à l'inspection de ses conteneurs. Comment assurer la sécurité avec un tel amalgame entre contrôleurs et contrôlés ? En outre, les tests concernent seulement les conteneurs, et non pas les voies empruntées, ce qui suggère que tous les moyens de transports et toutes les routes peuvent être empruntées... en dépit de [l'état de délabrement de certaines voies](#) !

Des cheminots exposés aux contaminations

Menace pour les riverains, les transports constituent un danger concret pour les cheminots, qui ne reçoivent que très peu d'informations sur les risques auxquels ils sont exposés en côtoyant ces convois. Alors qu'en Allemagne, les agents assurant la sécurité des convois ont l'interdiction de s'approcher à moins de sept mètres des CASTOR, aucune mesure officielle n'est prise en ce sens en France.

Transports radioactifs : le culte du secret

Officiellement, la politique de gestion des matières et des déchets radioactifs s'établit selon un plan de « mesures de transparence et de démocratie »... Pourtant, les itinéraires de ces déchets sont gardés secrets : ni les élus locaux ni les populations ne reçoivent d'informations. C'est pourtant le cas en Allemagne et en Belgique.

L'accident de Drancy a provoqué l'indignation des élus locaux, qui ne sont pas informés du passage de ces convois sur le territoire de leur commune ou de leur circonscription.

Jean-Christophe Lagarde, élu en Seine St Denis, a [posé une question au gouvernement](#) peu après l'accident, suivi jeudi 9 janvier par [Aline Archimbaud](#), sénatrice EELV.

Nucléaire : nous sommes tou-te-s concerné-e-s ! Les habitants se mobilisent

Nous sommes toutes et tous concernés par le risque nucléaire. Le triage de Drancy est loin d'être la seule zone traversée par des convois radioactifs : presque tous les départements français sont touchés. Usines, centrales, transports radioactifs : le recours à l'énergie nucléaire fait courir aux populations des risques inacceptables. Arrêtons le nucléaire avant la catastrophe !

Samedi 11 janvier, un rassemblement est organisé à 10h devant la mairie du Blanc-Mesnil (93) pour un défilé jusqu'à la gare de triage de Drancy (94), à l'initiative du collectif de riverains CORIGAT et du collectif « Traque au Castor ».

[Voir l'appel à mobilisation](#)

Face à l'opacité qui règne autour des transports de matières radioactives et aux risques inacceptables que ces convois font courir à la population, le Réseau « Sortir du nucléaire » se joint à la revendication de SUD-Rail (qui demande l'arrêt de tous les transports de matières radioactives effectués avec les wagons du même type que celui qui a déraillé) et demande de plus l'arrêt de tous les transports de matières radioactives.